

# **RÈGLES PARTICULIÈRES 2025**

## **CHAMPIONNAT DE FRANCE MX FÉMININ**



**MOTO**  
FÉDÉRATION  
FRANÇAISE

## **ARTICLE 1 - COUREURS ADMIS**

Peuvent prétendre participer à ce championnat tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM.

Les épreuves des différents championnats de France FFM sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM. Ils pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de champion de France. Ces pilotes pourront également bénéficier des primes de résultat correspondantes.

Un titre de Championne de France sera attribué dans les catégories suivantes :

- Mx Féminin scratch
- Mx Féminin 125cc

Un classement spécifique sera effectué pour la catégorie 125cc. Pour être classés, les pilotes devront être âgés au maximum de 20 ans (ne pas avoir 21 ans au cours de l'année).

### Age des pilotes :

Minimum 13 ans en 125cc 2 temps et 15 ans pour les autres cylindrées.

### Cylindrée :

Classes 2, 3 et 4

Les cheveux longs doivent obligatoirement être attachés dans le casque.

### Délégués :

Lainey Cyrille : 06.21.72.63.22

**Le Gad Fabienne : 07.57.48.56.80**

## **ARTICLE 2 - NUMEROS DE COURSE**

Les numéros de course seront déterminés par la liste émise par la FFM et valable pour toute la saison 2025 (voir article 6.3 du règlement général motocross).

Couleurs des plaques numérotées : Plaque Bleue/numéros Blancs.

### **Plaque-Numéro avant pour les leaders des championnats :**

Scratch : A la 1<sup>ère</sup> épreuve, une plaque rouge/numéros blancs devra être arborée par la championne de France en titre. A partir de la 2<sup>ème</sup> épreuve, une plaque rouge/numéros blancs devra être arborée par le leader du championnat.

125cc : A la 1<sup>ère</sup> épreuve, une plaque rouge/numéros noirs devra être arborée par la championne de France en titre. A partir de la 2<sup>ème</sup> épreuve, une plaque rouge/numéros noirs devra être arborée par le leader du championnat.

## **ARTICLE 3 – FORMULE**

Le championnat de France Mx Féminin 2025 se disputera au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier.

## **ARTICLE 4 – QUALIFICATIONS**

La sélection des pilotes s'effectuera comme suit :

### ⇒ Jusqu'à 43

- 1 séance d'essais libres
- 1 séance d'essais chronométrés

### ⇒ De 44 à 80 pilotes : 2 Groupes

Les pilotes seront répartis entre deux groupes "A" et "B" en fonction de leur classement (classement de l'année précédente pour la 1ère épreuve et classement provisoire pour les autres épreuves). Les pilotes non classés viendront ensuite par ordre numérique.

- 1 séance d'essais libres Groupe A
- 1 séance d'essais libres Groupe B
- 1 séance d'essais chronométrés qualificatifs Groupe A (20 pilotes qualifiés)
- 1 séance d'essais chronométrés qualificatifs Groupe B (20 pilotes qualifiés)

Les changements de groupe sont interdits.

Si le nombre de pilotes à diviser est un nombre impair, le Groupe A comprendra un pilote de plus que le Groupe B.

Dans le cas où le nombre de pilotes est inférieur à 40 et en accord avec le délégué, un ou plusieurs pilotes n'ayant pu prendre part aux qualifications pour cause de chute ou de panne de moto, pourront toutefois participer aux courses en se plaçant à la grille derrière les pilotes qualifiés. S'il y a plusieurs pilotes, leur ordre de placement sera pris en fonction des temps réalisés pendant les essais.

## **ARTICLE 5 – EPREUVES ET PRIX**

### Durée :

Chaque épreuve de championnat de France Mx Féminin se disputera en deux manches de 20 mn plus 2 tours séparées par un intervalle de 1h10 minimum.

### Mise en place à la grille :

- Un seul mécanicien ou panneateur (titulaire d'une licence FFM valide) sera autorisé dans la zone d'attente.
- Avant et au moment du départ, il est interdit à quiconque d'accéder à l'espace situé en avant de la grille.
- Avant et au moment du départ, seuls les pilotes pourront accéder derrière la grille et modifier leur place de départ sans utiliser outil (voir article 8.6.3 du règlement général motocross).

Le non-respect de ces prescriptions pourra entraîner une amende de 75 € retenue sur les prix d'arrivée.

### - Prix d'Arrivée :

	€		€		€		€
<b>1</b>	160	<b>6</b>	100	<b>11</b>	67	<b>16</b>	55
<b>2</b>	140	<b>7</b>	90	<b>12</b>	65	<b>17</b>	52
<b>3</b>	130	<b>8</b>	82	<b>13</b>	63	<b>18</b>	50
<b>4</b>	120	<b>9</b>	76	<b>14</b>	60	<b>19</b>	47
<b>5</b>	110	<b>10</b>	70	<b>15</b>	58	<b>20</b>	45
Soit : 1.640 € x 2 = 3.280 €							

Total du plateau : **3.280 €**

Remise des Prix :

Le club devra prévoir une coupe pour les 3 premiers pilotes du classement de la journée au scratch et en 125cc, soit un total de 6 coupes.

**ARTICLE 6 - HORAIRES**

**HORAIRES SUR 1 JOUR**

**La veille de l'épreuve :**

- 15h00 - 20h00 : Contrôles Administratif et Technique.
- 16h00 : Visite du circuit

**Jusqu'à 43 pilotes :**

- 08h00 : Briefing Commissaires
- **08h50 : Briefing Pilotes**
- **09h00 - 09h30 : Tests de départs (5 mn) et Essais libres (20 mn)**
- 11h10 - 11h30 : Essais chronométrés 20 mn (pour l'entrée en grille)

**De 44 à 80 pilotes : 2 Groupes**

- 07h30 : Briefing Commissaires
- **08h20 : Briefing Pilotes**
- 08h30 - 09h00 : **Tests de départs (5 mn) et Essais libres (20 mn)** - Groupe A
- **09h00 : Briefing Pilotes**
- 09h10 - 09h40 : **Tests de départs (5 mn) et Essais libres (20 mn)** - Groupe B
- 10h35 - 10h55 : Essais chronométrés qualificatifs 20 mn - Groupe A
- 11h10 - 11h30 : Essais chronométrés qualificatifs 20 mn - Groupe B

**Manches :**

- 13h50 : H -10 Tour de reconnaissance
- 14h00 : 1ère Manche 20 mn + 2 T
  
- 15h30 : H -10 Tour de reconnaissance
- 15h40 : 2ème Manche 20 mn + 2 T

**HORAIRES SUR 2 JOURS**

**La veille de l'épreuve :**

- 09h30 - 13h00 : Contrôle Administratif
- 09h30 - 14h30 : Contrôle Technique
- 11h00 : visite du circuit

**Jusqu'à 43 pilotes :**

**La veille de l'épreuve :**

- 14h15 : Briefing Commissaires
- **15h20** : Briefing Pilotes
- 15h30 - 15h50 : Essais libres 20 mn
- 17h00 - 17h20 : Essais chronométrés 20 mn (pour l'entrée en grille)

**De 44 à 80 pilotes : 2 Groupes**

**La veille de l'épreuve :**

- 13h45 : Briefing Commissaires
- **14h50 : Briefing Pilotes**
- 15h00 - 15h20 : Essais libres 20 mn - Groupe A
- **15h20 : Briefing Pilotes**
- 15h30 - 15h50 : Essais libres 20 mn - Groupe B
- 17h00 - 17h20 : Essais chronométrés qualificatifs 20 mn - Groupe A
- 17h30 - 17h50 : Essais chronométrés qualificatifs 20 mn - Groupe B

**Manches :**

**Le jour de l'épreuve :**

- **10h00 - 10h30 : Tests de départs (5 mn) et Essais libres (20 mn)**
- 13h50 : H -10 Tour de reconnaissance
- 14h00 : 1ère Manche 20 mn + 2 T
- 15h30 : H -10 Tour de reconnaissance
- 15h40 : 2ème Manche 20 mn + 2 T

Pour les points non précisés au présent règlement, se reporter au règlement Général Motocross et au règlement Technique Motocross.